

Madame Christine de JAEGER
ASQUE
31310 BAX

Bax, le 14 Juillet 2011

Lettre ouverte

Mesdames et Messieurs,

J'ai pris connaissance de la délibération du Conseil en date du 6 AVRIL 2011 par laquelle il était procédé à la nomination de mon remplacement au sein de la commission CCAS.

OR, Je n'ai JAMAIS adressé de lettre de démission.

Le 6 AVRIL 2011 le Conseil décide de me remplacer **sans même m'avertir ni vérifier ma volonté de démissionner du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).**

UNE DEMISSION ça ne se présume pas : ELLE DOIT ETRE non équivoque.

Même si le Maire n'a jamais convoqué la commission du CCAS, depuis le 19 SEPTEMBRE 2008 au 6 Avril 2011 pour apprécier la situation de tel ou tel habitant de BAX, je mesure l'importance d'être au service des intérêts des habitants de BAX.

Certains d'entre vous se sont émus d'apprendre que j'aurais démissionné, je tenais donc à vous informer de la réalité des faits et sur la manière de procéder.

Christine de JAEGER